

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 15/12/2021
ID Télétransmission : 033-213300635-20211214-121300-DE-1-1

Date de mise en ligne :

certifié exact,

**Séance du mardi 14
décembre 2021
D-2021/414**

Aujourd'hui 14 décembre 2021, à 14h10,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17h53 à 18h10

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Véronique SEYRAL, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

M.BOUISSON présent à partir de 15h15, M.FETOUH présent à partir de 15h25, M.MARI présent à partir de 16h06. Mme DELATTRE présente jusqu'à 16h03, M.ROBERT présent jusqu'à 18h30, Mme CERVANTES-DESCUBES, M. BOUDINET et M. POUTOU présents jusqu'à 20h51. M.GHESQUIERE absent de 15h45 à 18h26.

Excusés :

Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Pascale ROUX, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS,

Egalité entre les femmes et les hommes. Soutien aux initiatives associatives. Adoption. Autorisation

Madame Claudine BICHET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La ville de Bordeaux promeut une politique transversale en faveur d'une société plus inclusive, égalitaire et non discriminante. Cet engagement se traduit notamment par le soutien aux actions visant à renforcer l'égalité femmes-hommes sur le territoire.

A ce titre, la Mairie de Bordeaux a décidé de soutenir financièrement un projet artistique intitulé « Blessures de femmes » porté par l'association Libre Vue et l'artiste Catherine Cabrol.

Ce projet ambitionne de dénoncer les violences faites aux femmes en utilisant différents médiums : exposition photographique, prises de parole, lectures publiques. A cette fin, des femmes victimes de violences sont invitées à s'extraire du silence et témoigner de leurs vécus. Des hommes participent également à ce projet en lisant les paroles de ces femmes blessées.

Ce projet a bénéficié d'une première édition au niveau national. Cent femmes ont témoigné, le projet a été exposé à diverses reprises, quatre lectures se sont déroulées dans plusieurs théâtres parisiens ainsi qu'à Lille, il a été vu par deux mille cinq cents spectateurs et spectatrices.

L'association souhaiterait à présent créer une adaptation locale afin de donner la parole aux femmes bordelaises et aux associations qui les accompagnent.

Ce projet s'inscrit en parfaite adéquation avec la politique volontariste de lutte contre les violences faites aux femmes et de promotion de l'égalité femmes-hommes engagée par la Ville de Bordeaux.

Structure	Objet	Montant proposé
Association Libre Vue	Projet artistique « Blessures de femmes » adapté au niveau local	3 000 €

En complément du soutien financier de la ville de Bordeaux, l'association Libre de vue disposera de la gratuité des salles municipales et culturelles (hors frais de gestion) pour la réalisation de ce projet.

Toutes les dépenses détaillées ci-dessus sont déjà prévues au Budget de l'année 2021, Promotion égalité diversité - Compte 65748 – Fonction 020 administration générale.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Verser cette subvention à l'association mentionnée ci-dessus,
- Signer tout document y afférent.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 14 décembre 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Claudine BICHET